

L'HABITAT RURAL DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE ET DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE, QUÉBEC

Guy GAUDREAU et Normand GUILBAULT, respectivement de l'Institut d'urbanisme et du Centre de recherches écologiques de l'Université de Montréal, c.p. 6128. Montréal, Québec H3C 3J7.

L'implantation humaine aux Îles-de-la-Madeleine, confinée sur un territoire restreint, présente pour l'observateur un terrain d'étude privilégié (FALAISE, 1954). La maison madelinote de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle caractérise par son omniprésence le cadre bâti. Ses particularités, loin d'être exclusives à cette portion du Québec, témoignent néanmoins d'une adaptation au milieu.

Considérant qu'au niveau de la description d'une unité architecturale, l'absence d'éléments significatifs renseigne tout autant que leur présence, cette approche nous amène à une première réflexion sur l'impact du milieu naturel sur l'habitation (FALAISE, 1959). Notons cependant que la première contrainte à la capacité d'adaptation, voire d'innovation, réside dans une lente évolution du processus mental, conditionnée en outre par le poids d'une tradition souvent désuète et par des consensus aveuglément partagés. À ce sujet, LANDRY (1973, p. 69) écrit: «il est curieux de constater à quel point la tradition peut être forte, puisque dans un pays particulièrement doué pour utiliser des moulins à vent, on construisait des moulins à eau.»

LA MAISON

L'évidence de certains éléments architecturaux (LA-FRAMBOISE, 1975) caractérisant l'extérieur des habitations oblige un agencement de la description tel que l'accent portera non pas sur la structure mais sur les rajouts.

FORME ET MATÉRIAUX

Installé sur des fondements naturels, le carré de la maison madelinote, de faible dimension, reste sobre. Un sous-sol rudimentaire réduit à un espace de rampage permet néanmoins l'entreposage des aliments périssables. L'accessibilité au caveau est assurée par une trappe au plancher ou par une porte couverte donnant sur l'extérieur. De forme cubique, la maison compte deux étages et est coiffée d'un toit à court coyau en planche. Contrairement à la maison québécoise de cette période, les larmiers sont inexistant;

qui plus est, la construction de la galerie a nécessité l'installation de nouveaux toits indépendants plutôt que de favoriser le prolongement du coyau.

Affectant une pente rarement inférieure à 40 degrés, trois types de toits à deux eaux se distinguent: à pignon, en croupe et en mansarde. L'unique matériau utilisé, un bardeau de cèdre rectangulaire de 15 à 20 centimètres de largeur, est assujéti côte à côte et aligné parallèlement au sol en rangées superposées. La mode victorienne n'a pas réussi à rendre le bardeau excentrique dans sa forme: aucune décoration n'affecte les tavaillons. Par ailleurs, le seul élément décoratif réside dans la couleur des revêtements: les teintes pastel largement employées contrastent parfois avec des couleurs plus vives, sans toutefois choquer l'œil. Il est fréquent de constater un agencement de trois ou quatre teintes sur une même façade.

LA LUCARNE

Les toits de certaines maisons madelinotes sont percés de lucarnes. Qu'elles soient à une pente, en association avec le toit en croupe, ou à pignon avec saillie du toit ou à fronton en association avec le toit à pignon, elles donnent indifféremment sur la façade ou sur un côté.

LE TAMBOUR ET LA GALERIE

Originellement, le tambour est un accessoire hors-œuvres fermé, à trois murs, et ne prolongeant que le rez-de-chaussée du côté de la cuisine; cet appendice s'utilise d'abord comme remise puis progressivement sert d'annexe à la cuisine par l'élimination du mur mitoyen. Enfin, son évolution l'amène à occuper seulement une partie du mur extérieur et à être muni d'une porte, percé de fenêtres, pour devenir un vestibule. La galerie s'appuie généralement sur plus d'un côté pour se terminer au tambour qui y donne accès.

LA BAIE VITRÉE

Les fenêtres, disposées aussi de façon asymétrique, sont verticalement rectangulaires; les carreaux affectent la même forme. Un assemblage de plusieurs

fenêtres, fréquemment trois ou plus, permet une plus large vision du paysage. Quelquefois un mur, une galerie fermée ou un tambour sont entièrement vitrés.

LE PARE-VENT

Une porte-double de bois, pleine, unie et s'ouvrant vers l'extérieur, protège en plusieurs endroits les entrées au vent. Des deux ouvertures généralement pratiquées dans la façade des habitations, l'une demeure fermée tout au long de l'année, l'autre, fréquemment utilisée, est maintenue ouverte au moyen d'un crochet ou d'un tourniquet.

Un ouvrage de menuiserie ouvert est souvent placé à l'entrée de la maison. Cette pièce encadre la porte et fait plus largement saillie au sommet qu'au seuil. En certains cas, elle est démontée à l'été; dans d'autres, elle constitue un accessoire permanent. En d'autres mots, il s'agit d'un type de demi-embrasement qui s'avance des cadres latéraux et supérieur de la porte au-dessus du palier d'entrée, en protection contre le vent, la pluie et la neige, pour constituer un embryon de tambour.

LES DÉPENDANCES

LA BARAQUE

Utilisée pour conserver et protéger le fourrage, une construction carrée, constituée de quatre poutres verticales retenues à la base et au sommet par des cadres horizontaux, supporte un toit mobile en pavillon. Des planches disposées verticalement entourent le bâtiment sur une hauteur n'excédant pas 1,80 m; on y aménage aussi quelquefois une porte.

Les colombages corniers munis de poulies au sommet, ou percés de trous à intervalles réguliers où seront passées des chevilles, assurent la mobilité du toit qui, de ce fait, repose directement sur le foin accumulé ou sur le carré supérieur lorsque la baraque, vide en été, sert de remise.

LA REMISE

Bien que la grange, élément classique du paysage québécois, soit peu présente aux Îles-de-la-Madeleine, la remise à deux étages, un abri pour les rares animaux (au rez-de-chaussée) et le foin (à l'étage), voisine les habitations. Lambrissée de bardeaux, elle est couverte d'un toit à deux eaux, à pente plutôt aigüe, et agrémentée de baies. Une porte de bois, pleine et unie, à deux battants, à ras le sol, y donne accès.

Un second type de remise en bardeau, très largement répandue, caractérise l'habitat du pêcheur madeleinois, celle-ci étant utilisée cette fois pour réparer et entreposer les cages à homards durant la saison hiver-

nale, bien que certains préfèrent les disposer sur des vigneaux, c'est-à-dire des supports en charpente dégagés du sol. Elle compte un premier niveau dépourvu de baie, servant d'entrepôt, et un étage, rejoint par un escalier extérieur, éclairé et chauffé.

OBSERVATIONS

L'habitation aux Îles-de-la-Madeleine se concentre essentiellement sur neuf îles reliées entre elles par de longs cordons de sable, sauf l'île d'Entrée: du Havre Aubert, du Cap aux Meules, du Havre aux Maisons, de la Pointe au Loup, de Grosse Île, de Leslie, de l'Est et de la Grande Entrée. Ces noyaux affectent une morphologie particulière où des collines volcano-sédimentaires longitudinales et centrales servent d'appui à des plateformes de grès friable plongeant vers la mer (LAVERDIÈRE, C. *et al.*, 1976). À la suite de coupes excessives rendues nécessaires par l'obligation de se construire et de se chauffer, la forêt ne se confine plus que sur les versants des collines. Le vent, présent tout au long de l'année, a d'autant plus d'emprise sur le milieu que le couvert végétal y est réduit et peu dense. Souvent chargé d'embruns, il balaie ces étendues de sable l'été, de neige l'hiver (GUILBAULT *et al.*, 1976).

On ne s'attardera pas à prouver l'influence du milieu, en particulier du climat, sur l'habitation québécoise. Comme le signalent LESSARD et MARQUIS (1972, p. 84), «c'est l'hiver qui va modeler la toiture... qui va donner le nombre et l'orientation des ouver-

FIGURE 1. Old Harry. Toit à pignon, galerie à ras le sol sur la façade couverte d'un toit indépendant, décorations mineures aux poteaux de galerie.

Old Harry. Gable roof, front covered balcony, a few ornaments on the balcony posts.

FIGURE 2. Pointe-au-Loup. Toit en bardeau de cèdre en croupe, tambour occupant la façade, baie vitrée à quatre fenêtres. *Pointe-au-Loup. Shinglewood clipped gable roof, wide-fronted annex with windows.*

FIGURE 3. Grande-Entrée. Toit en mansarde, tambour réduit à un vestibule, caveau, porte-double à fenêtre.

Grande-Entrée. Gambrel roof, small entrance annex, small vault, double-door with window.

FIGURE 4. Île de l'Est. Toit à pignon, galerie à deux côtés se terminant au tambour; au premier plan, un vigneau.

Gable roof, two-sides balcony ending with an annex.

FIGURE 5. Cap-aux-Meules. Toit à pignon, lucarne, à fronton, pare-vents aux portes de façade.

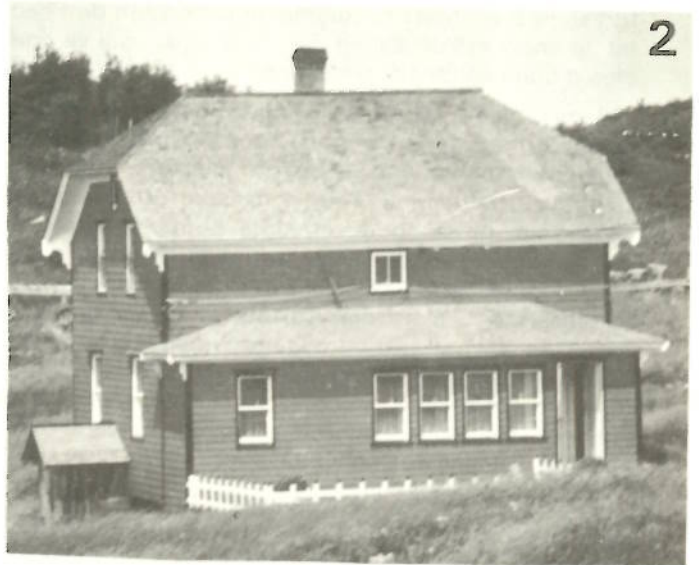
Cap-aux-Meules. Gable roof, dormer windows, wind-brace at the front doors.

FIGURE 6. Cap-aux-Meules. Toit de bardeau de cèdre en mansarde, lucarnes à fronton, porte-double, baies vitrées à deux fenêtres sur le côté.

Cap-aux-Meules. Shinglewood gambrel roof, dormer windows, double-front door, large windows on the side.



1



2



3



4



5



6

tures... qui va dicter le volume, la dimension de l'habitat, le choix et l'utilisation des matériaux... qui va créer plus d'une habitude socio-économique du québécois».

Linéairement ponctué, l'habitat s'installe sur les plates-formes, de la côte au pied des collines. Contrairement au mode d'implantation humaine ailleurs au Québec, la construction de la maison madelinote précède celle de la route, et cette dernière rejoint les maisons ou est atteinte par de longs chemins privés. Il est curieux de constater la faible hauteur des murs de soubassement, alors que partout au Québec, dès le début du XIX^e siècle, on dégage largement la maison du sol. Faut-il croire à une tradition trop forte ou plutôt à une inutile préoccupation, la maison reposant sur un sol dont la porosité contribue probablement à un transfert plus efficace de l'humidité et du froid.

Quant à la forme de la toiture, tout porte à croire que le toit à pignon s'est implanté dès le début de la colonisation (vers 1761) et qu'il évolua, au fur et à mesure que le couvert forestier se résorbe, que le vent s'impose, pour accuser des lignes plus excentriques; c'est-à-dire vers un toit en croupe ou en mansarde. Il ne devenait donc plus nécessaire de craindre une trop forte accumulation de neige sur le toit, puisque la force du vent, confirmée par l'installation de portes-doubles et de pare-vents, se charge de l'éliminer. Plus encore, l'étalement de la neige au sol rend inutile la surélévation des galeries, d'ailleurs en conformité avec le plan de la maison.

D'autre part, dû à l'absence de certains matériaux couramment utilisés, seul le bois a été retenu. En effet, les éléments du complexe volcano-sédimentaire qui auraient pu constituer des moellons de construction, vu leur dureté, se présentent géologiquement en éclats. Puisque l'argile, agent liant de la brique faisait aussi défaut, seul le résineux (sapins et épinettes), en grandes associations à l'époque, s'appropriait parfaitement à la

construction. Le bardeau de cèdre résistant davantage à l'air salin et aux intempéries était apparemment fabriqué dès 1860 à l'Anse-à-la-Cabane (LANDRY, 1973); toutefois, on ne compte plus actuellement de cèdres aux Îles.

Enfin, le tambour, dont la raison d'être semble socio-économique plutôt qu'une réponse au milieu naturel, caractérise la tendance québécoise de vivre littéralement dans la cuisine, cette dernière étant à l'origine une pièce bien chauffée; il ne faut pas s'étonner de cette pratique que la tradition perpétue¹.

RÉFÉRENCES

- FALAISE, N. (1954): *Les Îles-de-la-Madeleine; étude géographique*, Montréal, Univ. Montr., thèse de doct., Dép. de géogr., 221 p., ill.
- FALAISE, N. (1959): «L'habitat aux Îles-de-la-Madeleine», *Cah. Géogr. Qué.*, 3^e ann., n° 6, p. 209-221, 4 fig., 2 phot.
- GUILBAULT, N., LAVERDIÈRE, C. et GUIMONT, P. (1976): «Paléosols et éolisation aux Îles-de-la-Madeleine», *Ann. ACFAS* (44^e congr., Sherbrooke, 12-14 mai), vol. 43, n° 1, p. 103.
- LAFRAMBOISE, Y. (1975): *L'architecture traditionnelle au Québec; la maison aux 17^e et 18^e siècles*, Montréal, Éd. de l'Homme, 319 p., 70 fig., 126 phot., 16 pl. phot. coul. h.t.
- LANDRY, F. (1973): *Capitaines des hauts fonds*, Québec, Garneau, 124 p.
- LAVERDIÈRE, C., GUIMONT, P. et ROY-VENNE, L. (1976): *Les Îles-de-la-Madeleine; les formes du terrain, la nature des matériaux*, Montréal, Centre de Rech. écol. de l'Univ. de Montr. et Centre de Rech. en Sc. de l'Envir. de l'UQAM, 80 p., 9 fig., 47 phot., 8 cartes (en poch.)
- LESSARD, M. et MARQUIS, H. (1972): «Encyclopédie de la maison québécoise»; *3 siècles d'habitations*, Montréal, Éd. de l'Homme, 728 p., 638 phot., 97 fig.

1. Nous tenons à remercier M. Yves LAVERDIÈRE pour nous avoir gracieusement fourni les illustrations.